

9031960

ADD EQUATION

**Société Anonyme d'Expertise Comptable et de
Commissaires aux Comptes au capital de € 105 867**

Siège social : 15, rue Mansart 75009 PARIS

RCS PARIS B 353 092 489

u3295

1 G.T.B. de Paris
M
20 mai 2009
N° DE DÉPOT *1513*

PROCES-VERBAL DE

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

EN DATE DU 24 DECEMBRE 27 MAI 2009

DEUX MILLE HUIT

G.T.B. de Paris
M
27 MAI 2009
N° DE DÉPOT

L'an deux mille huit,
Le 24 décembre à 9 heures,

Les actionnaires de la Société ADD EQUATION, Société Anonyme au capital de € 105 867, se sont réunis au 15 rue Mansart - 75009 PARIS, en Assemblée Générale Ordinaire.

Monsieur Jean-Patrick FORTLACROIX préside la séance.

Sont présents : et représentés

- *Jean Patrick Fortlacroix*
- *J. L. de la...*
- *Jean Marie...*
-

..... est désigné(e) comme secrétaire.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président constate, d'après la feuille de présence arrêtée et certifiée valable par les membres du bureau, que tous les actionnaires présents ou représentés possèdent plus de la moitié des actions ayant le droit de vote.

Monsieur le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Prise d'acte de la cessation d'activité de Monsieur Daniel HAMEL, Commissaire aux Comptes,
- nomination d'un Commissaire aux Comptes titulaire,
- prise d'acte de la cessation d'activité de Monsieur Philippe CHARLOT,
- nomination d'un Commissaire aux Comptes suppléant,
- pouvoirs.

Lecture est ensuite donnée du rapport du Conseil d'Administration puis Monsieur le Président soumet aux voix les délibérations suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la cessation d'activité de Monsieur Daniel HAMEL, Commissaire aux Comptes de notre Société.

Cette résolution est adoptée comme suit :

- Votes pour :
- ~~—votes-contre :~~

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de nommer pour une durée de six ans en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire Monsieur Hervé GODARD, 6 rue Robert Aylé à ASNIERES (92).

Le mandat viendra à expiration à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clôturant le 30 juin 2013.

Cette résolution est adoptée comme suit :

- Votes pour :
- ~~- votes-contre :~~

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte que Monsieur Philippe CHARLOT, Commissaire aux Comptes Suppléant de notre Société, semble avoir cessé son activité et ne peut suppléer Monsieur Daniel HAMEL dans ses fonctions.

Cette résolution est adoptée comme suit :

- Votes pour :
- votes contre :

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de nommer pour une durée de six ans en qualité de Commissaire aux Comptes Suppléant la SARL I3MH, représentée par Madame Isabelle SCHRUB, au capital de € 15 000, 36 rue du Regard (92) GARCHES, inscrite au RCS de NANTERRE sous le numéro 404 272 098.

Le mandat viendra à expiration à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clôturant le 30 juin 2013.

Cette résolution est adoptée comme suit :

- Votes pour :
- ~~votes contre~~ :

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de dépôt et publicité.

Cette résolution est adoptée comme suit :

- Votes pour :
- votes contre :

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant la parole, la séance est levée⁹..... heures. ✓

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

Le Président

Jean-Patrick FORTLACROIX

Yolène de la RUÉE



Claude LECAREUX